Mercredi, 19 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

ELECTIONS DE QUÉBEC.
LA FÊTE NATIONALE.
ECHOS DU JOUR.
LETTRE D'UN PASSANT : *Un passant.*
OTTAWA ET SES INSTITUTIONS CATHOLIQUES : *Eugène Gervais.*
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
ÇA ET LA.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
BAZAR SAINTE-ANNE.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE : *Raoul de Navery.*

ÉLECTIONS DE QUÉBEC.

Demain ont lieu trois élections dans la province de Québec : Brome, Sherbrooke et Lévis. Elles ont une importance considérable ; car il s'agit de constater si les membres de l'administration Chapleau possèdent la confiance des électeurs de ces comtés.

De toutes parts nous viennent les nouvelles les plus encourageantes. Quoique les libéraux fassent la lutte avec tout l'acharnement dont ils sont capables, le bon sens populaire saura déjouer tous leurs efforts. Comme toujours ils sont pleins de jactance, mais l'humiliante déconfiture qui les attend aura bientôt fait justice de leurs vantardises. Ils déclarent depuis longtemps qu'un appel au peuple serait désastreux au parti conservateur, et cependant ils seront battus à plate couture dans les comtés où se présentent les membres du cabinet Chapleau qui n'ont pas été élus par acclamation. Serait ce bien là la preuve que les électeurs sont infatués des idées libérales ?

Si le résultat répond à nos prévisions, l'existence du cabinet Chapleau se trouve parfaitement assurée. Il prouvera que l'opinion publique est favorable à la politique de conciliation inaugurée par le premier ministre, et plusieurs députés libéraux modérés donneront un loyal appui à la nouvelle administration, de façon à lui assurer une majorité suffisante pour gouverner avec dignité et efficacité. Rarement on a vu un cabinet se rallier autant de sympathies, et il ne tient qu'à lui de les conserver en se montrant à la hauteur de la mission difficile qui lui a été confiée.

LA FÊTE NATIONALE.

On lit dans la *Gazette de Joliette* :

Depuis quelques mois, l'on a beaucoup parlé de la grande convention canadienne française qui doit avoir lieu à Québec, en 1880. A l'instar de Montréal qui, en 1874, réunissait tous les Canadiens-Français de l'Amérique, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, la vieille cité de Champlain veut réunir sous ses murs, le 24 juin prochain, toutes les sociétés nationales de la province, et con ie tous les Canadiens-Français à prendre part à cette démonstration.

Déjà, de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis, l'on a répondu à l'appel du comité de la fête nationale qui sera chômée avec beaucoup d'éclat.

A Joliette, les citoyens de la ville ont la louable habitude de chômer la fête nationale et y convient les habitants des localités avoisinantes qui toujours viennent se ranger avec joie sous la bannière de Saint-Jean-Baptiste. Cette année, le 24 juin, Joliette a fait une démonstration que beaucoup de villes plus importantes lui auraient enviée.

Nous avons une organisation qui, sans être parfaite, réussit toujours à faire de la Saint-Jean-Baptiste un jour de réunion où le sentiment national vibre de toutes ses forces. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi la société Saint-Jean-Baptiste de Joliette ne répondrait-elle pas à l'invitation de la société de Québec et n'enverrait-elle pas des délégués à la grande convention de la capitale ?

Nous ne faisons ici que rappeler le fait à nos concitoyens et nous sommes convaincu que l'on prendra des mesures pour que Joliette soit représenté à Québec, le 24 juin 1880. Car il est bon que toutes les parties du pays aient des délégués à cette grande réunion qui attestera les forces vives de la nation et sera un témoignage éclatant de la vitalité et de la force de la race canadienne française dans ce pays.

Les observations de la *Gazette de Joliette* sont fort justes, et nous espérons que les sociétés Saint-Jean-Baptiste de tout le pays se feront un devoir d'être représentées à la fête de Québec. Déjà beaucoup de sociét s nationales aux Etats-Unis ont accepté avec empressement l'invitation qui leur a été adressée, et tout fait augurer que nos compatriotes émigrés viendront par milliers se joindre à nous pour chômer la fête nationale. La part si importante qu'ils ont prise à la magnifique démonstration de Montréal, en 1874, montre que le sentiment national se conserve vivace parmi un très-grand nombre d'entre eux, et que le souvenir de la patrie absente ne cesse de leur être cher.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa n'a pas encore pris d'action à ce sujet, mais nous n'avons aucun doute qu'elle se réunira prochainement pour offrir son plein concours à nos amis de Québec. L'association nationale de Hull s'associera avec non moins d'ardeur à ce patriotique mouvement, nous en sommes persuadé. Il est désirable de prendre une détermination le plus tôt possible à ce sujet afin de donner l'exemple à nos nombreux compatriotes dispersés dans cette partie du pays et jusqu'aux extrémités d'Ontario.

La réunion de la famille canadienne à Montréal, en 1874, a été un véritable succès, et il importe que cette seconde démonstration de l'élément franco-canadien soit aussi imposante que possible. Rien ne saurait plus contribuer à resserrer les liens qui doivent unir entre eux tous les membres de notre nationalité, et montrer avec quelle force ils pourraient, au besoin, défendre leurs droits et leurs libertés si jamais ils étaient attaqués.

ECHOS DU JOUR.

Il paraît que les exportations de la France, pour les neuf premiers mois de 1879, ont diminué de 41 millions de francs, et que les importations ont augmenté de 316 millions de francs.

Le commissaire des travaux publics dans l'Etat du Wisconsin est un Canadien-français, M. T. G. Casgrain, de Milwaukee. Il est plus d'un Canadien de l'Ouest qui fait honneur à notre race aux Etats Unis.

Une dépêche de Pesth annonce que la détresse est très grande dans le Monténégro. Un sixième de la population est dans le dénûment le plus complet. Les provisions ne dureront pas jusqu'au mois de janvier. La famine fait des ravages effrayants.

Le préfet de la Vendée a notifié le député, M. Beaudry d'Asson, que le banquet que ce dernier organise en l'honneur des maires qui ont été destitués pour avoir assisté aux banquets légitimistes, serait défendu. M. Beaudry d'Asson a répondu que le banquet aurait lieu quand même.

On vient de faire une singulière découverte. Ce sont deux chèques signés par M. Joly, l'un pour $94,000 et l'autre pour $50,000, qui ont été présentés en paiement et dont le département du trésor n'avait *eu aucune connaissance.* C'est quelque chose d'inouï !

Son Excellence le Gouverneur-Général a fait don de deux médailles, une d'or et l'autre d'argent, à l'université McGill. La médaille d'or sera offerte à l'élève le plus avancé dans les langues modernes, le concours devant être ouvert aux élèves de toutes les facultés ; la médaille d'argent sera donnée à celui des élèves qui, lors de l'examen, aura mérité la première place dans la classe des sciences appliquées.

Notre confrère du *Courrier de Montréal* commet la même erreur que le *Quotidien* de Lévis en annonçant que M. Cauchon, lieutenant-gouverneur de Manitoba, "vient de sanctionner un bill prohibant l'impression des documents officiels dans les deux langues et proclamant la langue anglaise comme langue officielle."

Comme nous l'avons dit, le bill en question n'a pas été sanctionné, mais soumis à Ottawa par M. Cauchon, qui devait le désavouer lui-même.

La nomination de l'honorable M. Joseph Dubuc a été très-bien accueillie par la presse. Nous lisons à ce sujet dans la *Minerve :*

" Il y a ceci de particulier à Manitoba que la loi locale n'exige pas dix années de pratique au barreau pour rendre un avocat apte à remplir une charge judiciaire, et, dans le cas actuel, cette absence de restrictions est très heureuse parce qu'elle permet au *right man* d'occuper la *right place*, et la nomination de M. Dubuc rencontre l'approbation de la population française comme de la population anglaise de Manitoba."

Notre confrère fait erreur ; car le nouveau juge de Manitoba a été admis au barreau en 1869, ce qui lui donne les dix années de pratique obligatoires.

Le *Herald* accuse M. l'abbé Whelan de mensonge fait de propos délibéré dans sa lettre à l'*Irish World*, que nous avons publiée ces jours derniers. Ce journal a profité d'une erreur de traduction pour s'attaquer à M. l'abbé Whelan et lui attribuer bien gratuitement une façon d'agir déloyale. L'attaque du *Herald* est d'autant moins justifiable qu'il avait par devers lui l'original de la lettre de M. l'abbé Whelan—telle que publiée dans l'*Irish World*—et qu'il pouvait s'exempter de re-traduire ce qu'il savait être un passage de cette lettre inexactement rendue par notre journal. Mais cela n'eût pas fait son affaire !

On lit dans l'*Eclaireur :*

" Nous sommes en état d'affirmer qu'après avoir tout calculé, on en est arrivé, au comité central du parti conservateur, dans Lévis, à la conclusion que dans le moment, le candidat ministériel Pâquet se trouve en minorité d'une centaine de voix.

" Mais une minorité d'une centaine de voix pour nos amis les conservateurs, avant l'election d'un candidat, ce n'est rien ! On aura bientôt raison de cette centaine d'honnêtes gens, au moyen de quelques piastres, *et chez nos amis, si l'honneur, si la vertu et si les arguments font défaut, les piastres ne manquent pas.*"

C'est entendu, l'*Eclaireur* connaît tous les secrets du comité conservateur de Lévis. Pour quiconque lit entre les lignes, ce journal admet que M. Pâquet va emporter son élection, mais il se prépare à crier qu'il a triomphé par l'influence de l'argent. Nous doutons fort que les libéraux remercient l'*Eclaireur* du compliment douteux qu'il leur décerne lorsqu'il déclare que " chez nos amis (les libéraux), si la vertu et si les arguments font défaut, les piastres ne manquent pas." Nous le savions déjà, mais l'*Eclaireur* n'en avait pas fait l'aveu avant aujourd'hui.

Deux passages bien spirituels dans le discours que sir Léonard Tilley vient de prononcer à Guelph :

" Sur le vapeur qui me ramenait d'Angleterre, l'été dernier, se trouvaient quelques messieurs qui ne partagent pas nos opinions politiques.

— Les affaires s'améliorent ? me dit l'un d'eux.

— Certainement, oui.

— Oh ! votre John A. est un homme chanceux, n'est-ce pas ? Votre gouvernement a un bonheur particulier ; toutes les fois que vous arrivez au pouvoir, les affaires vont bien. C'est tout le contraire quand nos amis y parviennent.

Un autre fit observer :

— La Providence semble sourire aux libéraux-conservateurs.

— Oui, pourvu qu'ils fassent preuve d'un peu d'énergie et de travail.

Et, peu après, sir Léonard ajoute :

" Voyez ce que c'est : dans les provinces maritimes, nous avons des navires et des capitaines qui ont de la chance. Aussi ne manque-t-il pas de marchands qui veulent prendre des parts dans leurs cargaisons. Les capitaines dont je parle ne restent pas longtemps sans trouver d'autres commandements, s'ils viennent, pour une raison ou une autre, à quitter les leurs.

" Eh ! bien, c'est de même quelque chose d'avoir de la chance pour un chef d'un gouvernement.—C'est quelque chose d'appartenir à une administration semblable, parce que nous sommes toujours plus sûrs d'avoir de l'emploi que les hommes reconnus peu chanceux et qui, à tout propos, laissent échouer leur navire sur les battures..... "

Il va sans dire que cet apologue a été accueilli par la franche hilarité et les vifs applaudissements de l'auditoire.

LETTRE D'UN PASSANT.

[Pour le *Canada.*]

Oraison funèbre de M. Joly.—Ses orateurs et ses journalistes.—Le ministère à tiroirs.—La littérature libérale.

"*De mortuis nil nisi bonum.* Des morts il ne faut dire que du bien." C'était, au demeurant, un bien brave homme que M. Joly, le défunt premier ministre de la province de Québec. Héritier d'une grande fortune, ayant reçu en Europe une brillante éducation, il se leva un jour avec l'idée que les Destins l'appelaient à gouverner son pays. Ce fut là son erreur et la cause de sa mort politique.

Tant que M. Joly voulut s'occuper de politique en amateur, il n'eut aucune peine à se faire élire dans un comté dont il possède une grande partie et il fut respecté de ses adversaires. Mais, a dit un poète plus positif que M L. H. Fréchette :

" La critique est aisée et l'art est difficile."

M. Joly s'en aperçut du moment où il est passé de gauche à droite, c'est-à-dire où, de chef de l'opposition, il devint premier ministre. C'était trop de besogne pour ce brave homme ; il manifesta des impatiences ; il eut des colères d'enfant ; il se plaignait d'avoir en même temps trop de fers au feu. Il venait de gagner un éléphant à la loterie.

" *Evil communications corrupt good manners* — traduction libre : " Les mauvaises compagnies sont bien dangereuses "—(Je suis en veine de citations aujourd'hui ; j'imite le didactique M. Langelier, un des collègues de M. Joly. Je vous le disais bien : " *Evil communications, etc., etc*,"—mais vous ne tenez pas à ce que je recommence, n'est-ce pas ?)

Parlons, en effet, de quelques-uns des collègues de M. Joly. De concert avec ses journalistes—car il avait ses journalistes—ce sont eux qui l'ont perdu. " *Ambitio perdidit eum.*" Il est clair que j'ai lu les uns et entendu parler les autres : ça déteint sur mon style, ça le gâte.

On aurait pardonné à M. Langelier de parler à la chambre comme devant des écoliers, si, en qualité de trésorier, il n'eût pas mis à son service une arithmétique par trop fantaisiste. Peut être ses premiers instituteurs avaient-ils négligé de lui enseigner la tenue des livres. Dans ce cas, il serait excusable.—*Ne sutor ultrà cupidam*,"—traduction canadienne excellente : " Les forgerons ne font pas de beignes." (Ça déteint toujours, malgré moi.) Toujours est-il que M. Langelier voyait partout des surplus là où il n'y avait que des déficits insondables. La triste réalité s'est manifestée un jour et il fallut fermer boutique. L'éloquence subtile de M. Marchand ne put rien y faire, pas plus que les articles de son journal et les beaux mouvements oratoires de M. Mercier, journal et discours bien curieux et dont je recommande vivement la lecture aux générations les plus reculées, quand il s'agira, pour elles, de ramener au logis leur gaîté pour un moment disparue — *Meminisse juvabit.* — Traduction gauloise parfaite : " On s'en souviendra, lalira." (Ces bonhommes-là ont eu sur moi une influence bien funeste !)

Tous les articles de fond du journal de M. Marchand commençaient par ce cliché bien connu : " Le char de l'Etat navigue sur un volcan....." Dans tous ses discours, M. Mercier débutait en prenant le ton indiqué aux élèves de rhétorique, lorsqu'ils ont à débiter ce vers célèbre :

" Cieux, écoutez ma voix ; Terre, prête [l'oreille."

Articles et discours toujours pompeux en commençant. Mais qu'était-ce à la fin ? Chacun le sait ; la souris de la montagne. *Parturiunt montes*... .....(je ne m'en guérirai certainement pas.)

Le Conseil exécutif de la province de Québec était, sous l'administration du défunt M. Joly, la réalisation la plus parfaite de la cour du roi Pétaud. Les événements prouvent qu'on y parlait toujours très-fort, de manière à ne jamais s'entendre. Aussi, quand les ministres se trouvaient en présence de l'Assemblée législative, l'un disait blanc et l'autre noir. Leurs confidents les plus intimes n'y comprenaient plus rien. On présentait une mesure et vingt-quatre heures après, on la retirait. C'était un " ministère à tiroirs."

Dix huit mois de cette triste fantasmagorie ont bien nui à la province et il était temps d'y mettre fin.

Mais—qui le croirait ?—la défunte administration Joly a eu l'effet le plus funeste sur notre jeune littérature nationale. Elle a fait surgir, parmi nous, une prose qui ne pousse d'ordinaire que dans les endroits malsains : la prose de *Nana* et de *Mes Bottes*. Je me suis bien gardé d'essayer à suivre les élucubrations de ses plumitifs—à M. Joly ;—mais si j'en juge par quelques échantillons qui me sont tombés sous les yeux, c'est vraiment lamentable ce qu'écrivraient et écrivent ces énergumènes

L'un d'eux a découvert que les conservateurs employaient—pour ruiner la province—un instrument cabalistique défini par ce malheureux barbouilleur de papier : " Le robinet de la cupidité louche."

Et ils ont publié des colonnes, chaque jour, sur ce ton là ! Je ne vous en citerai pas d'autres. " *Ab uno disce omnes.*"— " Jugez de tous leurs écrits par ces mots-là." Je ne vous parle pas des qualifications qu'ils adressent à leurs adversaires.

Il était temps de mettre fin à tout cela. Ces intelligences égarées auraient pu faire un tort immense. Je me trompe : notre population a trop de bon sens pour accueillir pareilles balivernes. Mais il en reste toujours quelque chose.

Désormais, leur rage impuissante ne durera pas longtemps.

On a dit qu'un écrivain dont nous attendions autrefois de bonnes et belles œuvres, est descendu dans le marais. Faut-il le croire ?—Ce serait pénible.

UN PASSANT.

Ottawa, le 19 novembre 1879.

OTTAWA ET SES INSTITUTIONS CATHOLIQUES.

I.

Il y a à peine quelques mois, un voyageur distingué qui a séjourné quelque temps dans la ville d'Ottawa, disait qu'il a rarement vu un pays aussi pittoresque, aussi propre à exciter l'imagination du poète que la vallée de l'Ottawa, les environs de la ville et la ville elle-même avec ses magnifiques points de vue. Il faut avouer que nous aurions tort de contredire cette opinion et de ne pas donner à la ville d'Ottawa le mérite des villes deux fois séculaires. En effet, du haut de la tour centrale du Parlement, la perspective est citée proverbialement pour sa beauté.

Au nord, nous apparaissent les Laurentides, longue chaîne de montagnes s'étendant du Labrador au lac Huron. Presque à leurs pieds, roule majestueusement la rivière Ottawa dont le lit est creusé en grande partie au fond d'une vallée qui semble unique en son genre.

La ville d'Ottawa offre elle-même un aspect tout particulier. Elle a fait des progrès énormes depuis cinquante ans et surtout depuis que le gouvernement y a placé son siége principal. Sa population s'accroît de jour en jour. Des édifices considérables et de grande valeur y sont disséminés. Les magnifiques terrains qui bordent la ville et dont la plupart sont divisés en lots à bâtir et ornés de plantations, ne nous laissent aucun doute qu'avant longtemps l'étendue de la ville sera double de ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce aux magnifiques pouvoirs d'eau dont la nature l'a dotée, nous pouvons dire sans crainte d'être contredit qu'elle commande le commerce de bois dans le pays. Nos lecteurs connaissent, au moins de nom, la fameuse chute de la Chaudière qui se trouve à l'extrémité ouest de la ville. Rien de plus majestueux que l'aspect de cette chute. La ville est elle-même d'un genre des plus modernes, sans être cependant d'une grande richesse, et présente un aspect très imposant. Aussi nous partageons entièrement l'avis du touriste dont nous parlions en commençant et nous disons que s'il est une ville au Canada qui mérite d'attirer l'attention, c'est bien la ville d'Ottawa choisie comme capitale par le gouvernement. Elle est encore bien modeste cependant, mais nous pouvons dire à sa louange que maints vieillards se rappellent avoir vu, il y a soixante ans à peine, une épaisse forêt qui a disparu comme par enchantement pour faire place à l'ancienne Bytown, aujourd'hui Ottawa.

Malgré l'affluence nombreuse de membres appartenant aux différentes sectes du protestantisme qui sont venus s'établir dans la province d'Ontario, nous pouvons dire, avec assurance, que l'élément catholique domine dans la vallée de l'Ottawa et même dans la capitale, et bien qu'il y ait dans la ville près de vingt églises protestantes et seulement cinq églises catholiques, le nombre de catholiques romains, tant Canadiens-français et Irlandais, dépasse de beaucoup celui des protestants.

Lorsque, pour la première fois, Rome nous donna un évêque, on comprenait combien il était important, pour le peu de catholiques qu'il y avait alors, de réchauffer, de faire germer au moyen de travail et de culture spirituelle, ce faible rejeton qui est aujourd'hui une branche marquante de l'arbre sous lequel une nombreuse population de catholiques vient s'abriter avec fierté. La cour romaine n'oubliait pas les brillantes qualités qui ornaient le cœur de celui qu'elle venait d'élever à la dignité épiscopale. Aussi, lorsque pour la première fois, Ottawa recevait dans son sein son vénérable pasteur, le dévouement du clergé, peu nombreux alors, ne connut plus de bornes : l'élément catholique surgit comme par miracle, et le vénéré pasteur, Mgr Guigues, emporta avec lui dans la tombe la ferme conviction que la semence qu'il avait déposée produirait au centuple les plus beaux fruits.

Avoir laissé pour lui survivre une population éminemment catholique et formée à son école, est sans doute un beau monument pour faire revivre la mémoire du premier évêque d'Ottawa.

Mais, pendant sa carrière apostolique, il s'est surtout appliqué à doter ses enfants d'une éducation solide, tant intellectuelle que religieuse, et pour cela, que n'a-t-il pas fait pour les institutions catholiques qui sont aujourd'hui l'orgueil de la Capitale ! L'éducation sérieuse, le développement des talents, tel fut son rêve. Mgr Guigues connaissait les ravages que l'éducation mal dirigée a produits en France et il lui fallait employer les moyens de faire servir les talents pour la défense de la bonne cause.

Grâce au zèle déployé par l'évêque, un humble bâtiment en bois s'élevait sur la rue de l'église et recevait en 1848 ses premiers élèves. Le Rév. P. Chevalier fut le premier supérieur de ce nouveau collége et eut à diriger, dans la voie du bien et de la science, 65 élèves. Le bienfait de l'éducation ne devait pas tant tarder à produire ses fruits ; le nombre des élèves alla toujours en augmentant, au point que le local ne put suffire et en 1853 l'on se vit dans l'obligation de changer de demeure. Au mois de septembre de la même année, les classes s'ouvrirent, sous la direction du R. Père Tabaret, dans l'édifice en pierre occupé actuellement par les Frères de la Doctrine Chrétienne et que Mgr Guigues fit bâtir à ses frais. Jusqu'alors, le collége recevait du gouvernement une allocation annuelle de cent quatre-vingt dix louis. Le cours suivi dans le collége ne laissait rien à désirer ; aussi la nouvelle s'en répandit au loin et l'on vit bientôt accourir de tous côtés une jeunesse avide de la science et anxieuse de marcher sur les traces des premiers élèves fournis sous la direction de l'éminent supérieur. Evidemment, la Providence couronnait de succès l'œuvre inaugurée par tant de dévouement de la part de Mgr Guigues et il fallut de nouveau songer à élever un édifice capable de recevoir plusieurs centaines d'élèves : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le terrain qui se trouve compris entre les rues Cumberland Besserer, Wilbrod et Théodore, avait été donné gratuitement à la corporation épiscopale de Kingston par M. Besserer, l'un des premiers pionniers de la vallée de l'Ottawa et l'un des citoyens les plus marquants par son intégrité et son énergie. Encouragé par le succès que Mgr Guigues avait obtenu jusqu'alors, la corporation égiscopale de Kingston céda le terrain à l'évêque de Bytown qui le céda à son tour à la congrégation des Révérends Pères Oblats, après y avoir fait élever à ses frais les quatre murs qui composent le corps principal du collége actuel. Pour venir en aide à la corporation du collége, Mgr Mazenod, évêque de Marseille et fondateur de la corporation des Oblats, lui fit don de $1,600. Alors les travaux furent poussés avec vigueur et le 1er septembre, 1856, on voyait s'élever là où trois ans auparavant il y avait un vaste désert, un bel édifice à quatre étages et ayant 84 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur. Depuis cette époque jusqu'à présent, le collége a pourvu par lui-même à ses dépenses et a pu agrandir sa propriété de deux ailes magnifiques ayant chacune 90 pieds de long, de sorte qu'aujourd'hui c'est un édifice de 200 pieds de front. Chacune des ailes adjacentes compte cinq étages spéciaux.

Nous ne pouvons passer sous silence le nom de Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque actuel d'Ottawa, qui fut l'un des premiers élèves dès l'origine du collége, et qui a si bien secondé les efforts de son auguste prédécesseur.

Nous citerons aussi le nom du Rév Dr O'Connor, l'un des fermes soutiens de l'œuvre. Le révérend monsieur parvint à obtenir du gouvernement, en 1866, en faveur du collége, une charte universitaire, par laquelle cette institution peut accorder des dégrés absolument comme l'Université-Laval de Québec et les grandes universités d'Europe.

Par les quelques notes que nous avons données sur les commencements du collége, nous pouvons juger des progrès qu'il a faits jusqu'à présent. La même chose s'est produite dans les différentes classes. Dès l'origine on ne pouvait s'attendre à un système aussi complet que celui qui était adopté depuis longtemps dans les vieilles maisons d'éducation du Bas Canada. Chaque année amenait son innovation et le Rév. Père Tabaret sut répondre aux besoins qui se faisaient sentir graduellement. Le système actuel qu'il a étudié longtemps et qu'il a adopté depuis 1874, ne laisse rien à désirer. Comme un bon nombre des élèves viennent des Etats-Unis et ne sont pas familiers avec la langue française, il s'agissait de faire marcher de front les deux langues. Ce probleme assez difficile, le Rév. Père Supérieur l'a résolu : par exemple, si un élève, ne connaissant pas le français, entre en belles lettres ou en rhétorique, il peut fort bien arriver qu'il ait à suivre pour le français le cours des élèves commençants. Pour cela, les cours français sont donnés précisément à la même heure que les cours anglais ; de sorte que cet élève de belles-lettres ou de rhétorique peut bénéficier du cours français sans préjudice aux autres cours qu'il a à suivre dans sa classe. Les deux cours marchent donc de pair et au grand avantage des élèves.

Une autre raison qui contribue pour beaucoup au perfectionnement de ce nouveau système, c'est que chacun des professeurs de l'Université est spécialiste, et c'est bien le seul moyen de s'assurer un personnel compétent.

Outre le cours classique suivi dans les collèges du pays, l'Université d'Ottawa a un cours commercial spécial, et un cours de génie civil établis sur le meilleur pied. Nous ne voulons pas déprécier les autres maisons d'éducation, loin de là, nous pouvons dire à leur louange que toutes ont fourni à la société des hommes qui font aujourd'hui l'honneur du pays. Mais, en général, le jeune homme qui sort du collége ne voit devant lui que deux partis à prendre : ou l'état ecclésiastique, ou l'étude de la loi ou de la médecine, c'est pour combler cette lacune que le révérend supérieur de l'Université a introduit les deux cours spéciaux de commerce et de génie civil. Aussi, un grand nombre de jeunes gens employés aujourd'hui dans les grandes entreprises de chemin de fer, de canaux et de havres, etc., peuvent se glorifier d'avoir puisé leurs connaissances à l'Université d'Ottawa.

Maintenant, si nous rapprochons les deux dates, 1848 époque de la fondation du collége relégué alors dans une pauvre mansarde et 1879 nous montrant, planant au-dessus de la ville, le superbe édifice que nous admirons aujourd'hui et qui compte 40 professeurs et au-delà de 250 élèves, ce progrès merveilleux nous surprend. Mais pour en arriver à un si beau résultat, il a fallu lutter contre des préjugés de toutes sortes ; il a fallu aux chefs de l'entreprise un dévouement qui nous étonne aujourd'hui, quand l'on se reporte à trente ans en arrière et que l'on pense aux difficultés énormes qu'il fallait surmonter. L'auteur de l'entreprise n'en est que plus digne d'éloges et son souvenir sera toujours vivant dans la mémoire des véritables amis de l'éducation.

EUGÈNE GERVAIS.

Malgré la hausse du prix des pelleteries, que penseraient les dames d'un manteau en sealskin, 36 pouces de long, pour $75 ?

J'ai un tel article en main, et il y a là un bon marché à faire pour quelqu'un.

R. J. DEVLIN

PELLETERIES !

Grand assortiment

DE PELLETERIES

de toute espèce et à

Tres-bas prix

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue RIDEAU 128

Près de la rue NICHOLAS.

Pelleteries teintes, réparées et faites à ordre sous le plus court délai.

Ottawa, 19 novembre 1879.—22 j. 1an

Huile de Charbon

A l'épreuve des explosions, seulement

20 cts. le gal. imp.

AU DÉPOT

D'Huile et de Lampes

DE

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

Ottawa, 19 novembre 1879.

SERVICES A THÉ

EN

Porcelaine,

44 MORCEAUX,

$3.50.

C. S. SHAW ET Cie

63 rue Sparks.

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre STOCK.

537 & 539 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

"HOME, SWEET HOME."

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale :—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT.

Rabais

EXTRAORDINAIRE

Etoffes a robes.

Cordés " New Empress "....13 Cts.
Tweeds " New Grampian "....16 Cts.
Nouveau drap " Heathern"....22 Cts.

Tres a la mode

Nouveau drap français....33 Cts.
Nouvelle serge mélangée....25 Cts.
Nouvelle serge étamine....35 Cts.

MESDAMES,

Allez chez STITT et Cie. pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode.

Dernieres nouveautes.

Nouvelle brocatelle Lyonnaise, de....35 à 75c
Nouveau drap Pompadour....65c
Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.

Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très beau costume.

eloutine.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine brocatelle.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine carreautée
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine cordée.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine de soie.

Manteaux.

Mesdames, allez chez Stitt et Cie. pour manteaux, ulsters, etc.

Modes.

Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez

STITT ET Cie.

53 et 55 rue SPARKS.

Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1an